

Agadir : Restructuration de la pêche maritime - Vers l'amélioration des conditions de vie et de travail des marins

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 22-06-2008 18:35:38

Le président de la Chambre des pêches maritimes de l'Atlantique-Centre-Agadir, Lahcen Bijddigne, a dernièrement présidé une réunion tenue autour du programme de la promotion et de la modernisation du secteur de la pêche maritime littorale et artisanale.

Ont assisté à cette réunion Aziz Akhannouch, ministre de l'Agriculture et de la Pêche maritime, Rachid Filali, wali de la région SMD et gouverneur de la préfecture d'Agadir-Ida outanane, le secrétaire général de la préfecture, ainsi que tous les acteurs et intervenants dans le secteur.

Il a avancé au cours de son allocution prononcée à l'occasion qu'en dépit des difficultés que connaît ce secteur, un nombre important de professionnels de la pêche littorale ont pu réaliser la modernisation et la promotion de leurs outils de travail via l'équipement de leurs bateaux, sans avoir le moindre recours aux subventions de l'Etat. Le taux d'investissements réalisé grâce à leurs propres efforts est estimé à 4 milliards de dirhams. Il a rappelé, dans ce sens, la nécessité de l'intégration de l'approche de modernisation du secteur selon une stratégie globale, tenant en considération les impératifs actuels se manifestant dans les crises et les conditions difficiles que vit ce secteur, en vue de le promouvoir. Cette approche, a-t-il enchaîné, est liée à quatre axes essentiels qui ne sont autres que la situation des ressources halieutiques et leur aménagement, les coûts de production, l'environnement fiscal et celui des services et les issus de la valorisation et de la commercialisation du produit.

La gestion de la biomasse et la lutte contre l'exploitation excessive en la matière s'imposent, a-t-il déclaré. L'environnement fiscal et celui des services, a-t-il évoqué, ont poussé les professionnels du secteur de la pêche littorale, les armateurs en l'occurrence, à renoncer à l'idée de la modernisation.

Le repos biologique, l'accès aux ports et bien d'autres problèmes entravent le développement de ce secteur qui veut remédier à l'excès enregistré au niveau de l'exploitation des produits de la mer, par le biais du contrôle et par l'instauration des textes de loi organisant et gérant ce domaine. Comme il a préconisé la création des «bourses des poissons» à travers tous les ports du Royaume.

A propos du poisson industriel, il a évoqué que les conditions de commercialisation exigent pour sa part l'établissement d'un cadre convenable, vu l'absence d'une relation directe entre l'armateur et les unités industrielles, ce qui a le plus souvent des répercussions néfastes et sur les prix et sur les conditions de vente. Aziz Akhannouch, au cours de son intervention, a insisté sur le critère du professionnalisme, sur la visibilité et sur le rôle des bateaux de prospections-pilotes, assurant l'optimisation des techniques de pêche.

Il a insisté, entre autres, sur l'optimisation de sélectivité des engins, l'atténuation des rejets et le remède à la pression exercée sur les produits halieutiques. Il a annoncé, à ce propos, que des réunions dans ce sens seront tenues d'ici une semaine. Comme il a rappelé le rôle que jouera la

compétitivité dans la valorisation des produits de la mer. Et répondant aux questions posées par les intervenants, il a entamé les mesures gouvernementales qui seront prises en matière de la couverture sociale, le problème de la compétitivité, qu'on ne peut qualifier que de malhonnête, des unités de pêche étrangères.

On a procédé au cours de cette réunion à l'énumération des procédures qui seront prises dans la perspective de moderniser et de promouvoir ce secteur sur les plans du financement et des outils du travail telles que le programme «Ibhar», établi par le ministère de l'Agriculture et de la Pêche maritime visant la préservation de la qualité des quantités pêchées et l'amélioration des conditions de vie et de travail des marins et celle du rendement des unités de pêche, comprenant quatre axes: «Al Bahara», qui vise particulièrement l'optimisation des conditions du séjour, celle de la vie et du travail à bord du bateau; les pacerelles, les sanitaires, les cuisines et autres...

«Tajhiz» est l'axe consacré au côté équipements, à savoir l'équipement des passerelles, la dotation des engins des leviers, l'aménagement de la superficie du bateau et l'optimisation du fonctionnement des moteurs. Le programme «Safina» pour les bateaux en bois et «Safina» pour les bateaux en acier ont pour objectif la modernisation des unités de pêche littorale et leur dotation des bateaux de nouvelle génération, répondant à toutes les conditions de qualité mondialement reconnues.

Assistance à la navigation

Le programme «Mawarid» consiste en l'équipement des bateaux de caisses de refroidissement des poissons, la mise en place des équipements de communication et de ceux d'assistance à la navigation. Ce programme vise la restructuration des barques de pêche artisanale en leur procurant des caisses de conservation et de refroidissement des quantités pêchées de poisson. Ce programme sera financé via les subventions de l'Etat, l'autofinancement et les crédits prodigués par les agences bancaires. La valeur ajoutée à tout ce qui a été précité est la création du guichet unique, assurant un accompagnement engagé et facilitant la procuration d'aide financière.

LE MATIN